

langl1821 2023 English for Lawyers

4.00 crédits	30.0 h	Q1 et Q2
--------------	--------	----------

Enseignants	Delghust Jean-Luc ;Dupont Maïté (coordinateur(trice)) ;Kefer Adrien (supplée Mulkers Sandrine) ;Mulkers Sandrine (coordinateur(trice)) ;Neyt Philippe ;Volpe Marine ;					
Langue d'enseignement	Anglais					
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve					
Préalables	Avoir suivi un cours correspondant au niveau A2 supérieur du 'Cadre Européen commun de référence pour les langues' (Conseil de l'Europe).					
Thèmes abordés	Le cours est articulé sur différents textes et vidéos qui traitent de thèmes de vulgarisation juridique.					
Acquis d'apprentissage	A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de : Au terme du cours (en fin de BAC 1), l'étudiant devra avoir atteint le niveau B2 (inférieur) du 'Cadre Européen commun de référence pour les langues' (Conseil de l'Europe) et cela dans les 3 aptitudes suivantes : 1. compréhension à la lecture, 2. compréhension à l'audition, 3. expression orale.					
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	Les étudiant-es qui suivent le cours LANGL1821 passeront les évaluations suivantes: 1. Test de placement: au début de l'année académique, un test de placement est organisé pour déterminer le niveau des étudiant-es, qui auront ensuite accès soit au cours LANGL1821, soit au cours LANGL1822. Le résultat de ce test de placement n'est pas pris en compte dans l'évaluation finale. 2. Examen Q1: Pour la session de janvier, les étudiant-es présenteront un examen en S14, qui évaluera leurs connaissances en vocabulaire juridique du livre de référence, grammaire et compréhension à l'audition de la matière vue au Q1. En cas d'échec à la session de janvier, cette matière sera évaluée à nouveau en juin avec le reste de la matière de l'année. 3. Examen écrit de fin d'année académique porte sur les textes et vidéos vus en classe, le vocabulaire et toute la grammaire du cours. 4. Les étudiant-es passeront aussi un test oral de prononciation anglaise en fin de Q2 basé sur les activités et la matière spécifiques à la prononciation travaillées en cours d'année. 5. L'évaluation continue certificative pour les étudiant-es est calculée sur base du travail régulier (activités de cours en classe et en ligne + présence aux cours). L'éventuel examen de 2e session porte sur toute la matière du cours (examen écrit + test de prononciation). La note obtenue reflètera uniquement le résultat obtenu à cet examen + test oral. Pondération: Examen Q1 Evaluation Continue 7.5 7.5 7.6 7.5 7.7 7.7 7.7 7.7					
Méthodes d'enseignement	importante de préparation, durant via la plateforme Moodle UCL, et documents. En classe, les étudia approfondir certains aspects lexica de la matière abordée. L'apprentissage se fait en context l'audition) et implique l'interaction of	thode de la classe inversé laquelle les étudiant es o une série d'exercices et cant es ont l'occasion de pux et grammaticaux et par la base de docume des étudiant es lors des a	re. Cet apprentissage passe par une première étape nt accès aux documents (textes, vidéos) à domicile d'activités pour développer leur compréhension des poser des questions sur les problèmes rencontrés, ticiper à des activités de consolidation de la maîtrise ents authentiques (compréhension à la lecture et à ctivités de cours. Le vocabulaire et les structures de ercices écrits et oraux. Les principes de prononciation			
Contenu	Cours d'anglais à orientation juridiq de lecture et d'audition requises po		tudiants le vocabulaire, la grammaire, les techniques			

Université catholique de Louvain - English for Lawyers - cours-2023-langl1821

	Au terme de cet apprentissage (en fin de BAC 1), l'étudiant devra avoir atteint le niveau B2 du 'Cadre Européen commun de référence pour les langues' (Conseil de l'Europe) et cela dans les 2 aptitudes suivantes : compréhension à la lecture, compréhension à l'audition. Pour l'expression orale, le niveau B1 est visé. Afin de mieux répondre aux attentes et aux besoins des étudiants qui ont eu un parcours différent lors de leurs études pré-universitaires, 2 cours d'anglais sont organisés en BAC 1: LANGL1821 (niveau B1) et LANGL1822 (niveau B2). La répartition des étudiants et leur orientation vers les différents cours s'effectuent d'après les résultats du test de placement/dispensatoire obligatoire en début d'année académique.
Ressources en ligne	A partir du portail UCL : • sur Moodle UCL : le cours LANGL 1821 English for Lawyers (intermediate) • groupes Teams App: Flowchase (accès fourni par l'ILV - détails au cours)
Autres infos	 La présence et la participation active aux cours est obligatoire. Un monitorat facultatif English+ destiné aux étudiants en ayant besoin est organisé toute l'année par l'ILV. Les étudiants seront informés des modalités pratiques de ces monitorats via la plate-forme Moodle UCL. Chaque professeur a au moins une heure de réception par semaine, et est disponible sur rendez-vous (sur place ou Teams) en fonction des disponibilités.
Faculté ou entité en charge:	ILV

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)							
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage			
Bachelier en droit	DROI1BA	4		•			